

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

SDE

65

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE
DES HAUTES-PYRÉNÉES



RAPPORT D'ACTIVITÉ #2022



Le mot du Président	page 3
Les missions du SDE65	page 4-5
Le SDE65 en chiffres	page 6
Les interventions du SDE65 en 2022	page 7
Les faits marquants	pages 8-9
Les travaux par secteur	pages 10-11
Le compte administratif 2022	page 12
Le budget 2022	page 13
Les actes administratifs 2022	page 16
La SEML Ha-Py Énergies, outil territorial au service de la transition énergétique	page 17
2023 : 10 bougies pour le ciel étoilé de Bigorre !	page 18
Vos interlocuteurs au SDE65	page 19

SOMMAIRE



Le mot du Président



A l'heure de dresser le bilan de l'année 2022 du SDE65, une fois encore, le contexte énergétique a été marqué par des incertitudes et des contraintes, auxquelles le Syndicat a répondu en adaptant son organisation et ses missions pour rester présent aux côtés des communes et des EPCI des Hautes-Pyrénées.

Fin 2022, le SDE65 entretenait plus de 60 000 points lumineux au bénéfice de 447 collectivités adhérentes au service entretien, tandis que 146 collectivités avaient souhaité bénéficier du marché d'achat groupé d'énergie, dont 127 pour la fourniture d'électricité et 72 pour la fourniture du gaz.

Par ailleurs, l'évolution vers un éclairage public plus sobre et plus respectueux de l'environnement a été poursuivie, notamment sur le territoire de la RICE du Pic du Midi de Bigorre, qui fêtera ses 10 ans en 2023.

D'autre part, le développement des énergies renouvelables a donné lieu à de nouvelles réalisations et ainsi les Hautes-Pyrénées comptent désormais 42 sites isolés (refuges de montagne, cabanes de berger) alimentés en énergie photovoltaïque, un site isolé alimenté en énergie hydroélectrique, 11 toitures de production photovoltaïque et un réseau de chaleur, sachant que d'autres projets seront menés en 2023 sous l'égide de la SEML Ha-Py Énergies, dont le capital a été porté en 2022 de 2 à 4,27 M€ avec l'entrée de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Parallèlement, le déploiement du réseau public d'infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides rechargeables a été développé pour atteindre 103 bornes et un super-chargeur, soit 208 points de charge.

Si ces éléments traduisent le rôle majeur du Syndicat en matière d'aménagement du territoire, son action n'est rendue possible que par la mobilisation de tous avec l'État, le Département des Hautes-Pyrénées, la Région Occitanie ou l'Ademe, et bien sûr par l'engagement des personnels du Syndicat, qui œuvrent au quotidien aux côtés des communes et des EPCI.

Les difficultés surmontées en 2022, le soutien sans faille de tous, donnent au SDE65 la volonté de poursuivre et développer ses missions en 2023, avec confiance dans l'avenir.

Patrick Vignes,
Président du SDE65



LES MISSIONS DU SDE65

Créé en 1947, le syndicat départemental d'électrification des Hautes-Pyrénées n'a cessé d'évoluer pour contribuer à l'aménagement des territoires. Aujourd'hui, le syndicat départemental d'énergie (SDE65) joue un rôle d'expert auprès des communes et EPCI des Hautes-Pyrénées, en les accompagnant dans leurs orientations en matière de réseaux d'énergie et de télécommunication, de politique d'achat, de développement des énergies renouvelables. Ses élus et ses 45 agents oeuvrent au quotidien pour apporter aux territoires des Hautes-Pyrénées une énergie disponible, durable et au meilleur coût.

Un syndicat,
trois missions obligatoires,
trois missions optionnelles
et des missions d'accompagnement.



TROIS MISSIONS OBLIGATOIRES



Distribution publique d'électricité

Le SDE65 est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le territoire des collectivités territoriales membres. Il est propriétaire des ouvrages du réseau public de distribution d'électricité, et réalise des opérations de renforcement, d'extension, d'effacement et de sécurisation du réseau.

8 415 km
de réseaux électriques

4 479
postes de transformation

180 636
points de livraison



Éclairage public

Le SDE65 réalise en lieu et place des collectivités (sauf Tarbes et Lannemezan) le développement, le renouvellement, l'exploitation des installations et réseaux d'éclairage public. A ce titre, le SDE65 exploite plus de 67 000 points lumineux d'éclairage public sur 468 communes. Pour 447 d'entre elles, il entretient plus de 60 000 points lumineux.

67 000
points lumineux

468
communes

103
bornes

208
points de recharge

259
abonnés à Reveo

Infrastructures de recharge des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE)

Le SDE65 exerce la compétence d'autorité organisatrice d'un service de distribution publique d'électricité à destination des véhicules. Aujourd'hui, le réseau public de recharge compte 103 bornes et un chargeur pour 208 points de recharge, et 259 abonnés au service Reveo.

Afin de répondre aux besoins annoncés, le schéma départemental de développement des infrastructures de recharge (SDIRVE 65) prévoit, à l'horizon 2028, un réseau de 1 594 points de charge (65 points de recharge rapide, 389 points de recharge normale, 1 140 places de stationnement électrique sur parking).



TROIS MISSIONS OPTIONNELLES



Distribution du gaz

Pour les collectivités ayant transféré au syndicat la compétence d'autorité organisatrice, le SDE65 assure la passation et le suivi des actes de fourniture de gaz.

NB : cette compétence n'est actuellement pas activée.



Production d'énergies renouvelables

Pour les collectivités en faisant la demande, le SDE65 exerce la compétence en matière de production d'énergies renouvelables dans deux domaines : production d'électricité et de biogaz d'origine renouvelable, et réseaux de chaleur.



Feux de signalisation tricolore

Pour les collectivités en faisant la demande, le SDE65 exerce des missions d'installation, de maintenance, d'exploitation et de maîtrise d'œuvre des feux de signalisation tricolore.

DES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT

◆ Achat groupé d'énergies (électricité et gaz)

Dans le cadre d'un marché régional, le SDE65 assure la fourniture d'énergie à 146 communes adhérentes (127 pour la fourniture d'électricité et 72 pour la fourniture de gaz).

◆ Utilisation rationnelle de l'énergie et économies d'énergie

Le SDE65 propose aux collectivités intéressées des prestations de conseil en économies d'énergie : conseil, études générales, aide à la gestion ou la récupération des certificats d'économies d'énergie (CEE), réalisation de diagnostics communaux énergétiques.

◆ Réseaux de télécommunication et réseaux numériques

Le SDE65 peut assurer des missions de coordonnateur des gestionnaires de réseaux publics dans le cadre de travaux concernant également l'électrification ou l'éclairage : maîtrise d'ouvrage de « tranchées communes » contenant un réseau électrique ou d'éclairage public ou de fibres optiques ou tout autre réseau public ; maîtrise d'œuvre ou assistance à maîtrise d'ouvrage de travaux de réseaux publics numériques (fibre optique, notamment).

Arrêté préfectoral du 14 mars 2023

Arrêté préfectoral du 14 mars 2023 portant modification des statuts du syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées (extrait)

« Le syndicat est constitué en vue, sur le territoire départemental des Hautes-Pyrénées :

- ◆ d'organiser le bon fonctionnement et le développement de la distribution publique d'électricité ;
- ◆ d'exécuter des travaux de premier établissement, d'extension, d'amélioration, de rénovation et de perfectionnement des ouvrages d'éclairage public et d'en assurer l'exploitation et la maintenance ;
- ◆ de mettre en place un service public départemental de recharge des véhicules électriques : mise en place de bornes de distribution de l'énergie électrique, exploitation et maintenance du service ;
- ◆ de pouvoir exercer une (ou des) compétence(s) optionnelle(s) relative(s) à la distribution du gaz, les réseaux de chaleur, la production d'énergie renouvelable, les feux de signalisation tricolore qui lui aura (auront) été confiée(s) expressément par les collectivités membres.
- ◆ Le syndicat peut aussi exercer des missions accessoires et mettre en commun des moyens dans des domaines connexes à ses compétences obligatoires et optionnelles dans le respect des lois et règlements en vigueur. »



Réunion avec les entreprises du SDE65



JANVIER

Assemblée générale du personnel



FÉVRIER

Inauguration du parc photovoltaïque de Rabastens - 4 MW



MARS

Bureau du SDE65



AVRIL

Festival de la nuit à Payolle (RICE du Pic du Midi)



MAI

Équipement photovoltaïque du refuge de Baysseance



JUN

Atelier fresque du climat au SDE65



JUIN

Chaudière bois-énergie de Luz-Saint-Sauveur



Réseau de chaleur géothermie à Lascazères



Inauguration du nouvel éclairage public de Peyragudes en présence du préfet



Solidarité pour l'Ukraine avec la Croix Rouge



Toiture photovoltaïque de Pouyastruc



Construction d'une ombrière photovoltaïque au SDE65



Journée du personnel



Le SDE65 accueille la route Zen. Rallye en véhicule électrique

#2022

Inauguration des nouveaux locaux du SDE65 et journée portes ouvertes



JUILLET



Chaudière bois-énergie de Trie-sur-Baïse en construction

Enfouissement des réseaux de la rue d'Azereix à Tarbes



AOUT



RICE du Pic du Midi Label Starlight

Stage SST



SEPTEMBRE



Équipement photovoltaïque du refuge du Marcadau

Conseil syndical SDE65 Signature intracting (avance remboursable) éclairage public avec la Banque des territoires



OCTOBRE



Réunion Enedis et SDE65 avec les élus du Pays des Vallées des Gaves

Travaux de sécurisation du réseau électrique en coordination Enedis et SDE65 à Cazaux Fréchet-Anéran-Camors



NOVEMBRE



Congrès national FNCCR à Rennes

Travaux d'amélioration de la prise d'eau hydroélectrique du Rioumajou



DÉCEMBRE



Visite du nouveau Préfet Jean Salomon au SDE65

Inauguration de la centrale photovoltaïque de Bours (7MW)



DÉCEMBRE



Rencontre des élus sur l'énergie solaire

Centrale au sol photovoltaïque de Capvern (4 MW)



DÉCEMBRE



Mise en service du super chargeur de Séméac

Salon Energaïa de Montpellier sur le stand des 13 SDE d'Occitanie



DÉCEMBRE



Assemblée générale des 13 présidents des SDE d'Occitanie à Carbonne



Repas de Noël



LE SDE65 EN CHIFFRES

Le réseau électrique de distribution publique des Hautes-Pyrénées représentait fin 2022 :

(concession ENEDIS et entreprises locales de distribution) :

- ◆ 3 529 km de réseau HTA 20 000 volts dont 1 865 km en souterrain
- ◆ 4 886 km de réseau basse tension 230/400 volts, soit :
 - 2 682 km en câble isolé torsadé aérien
 - 363 km en fils nus
 - 1 847 km en souterrain
- ◆ 4 479 postes de transformation HTA/BT
- ◆ 180 636 points de livraison

Production d'énergies renouvelables fin 2022 :

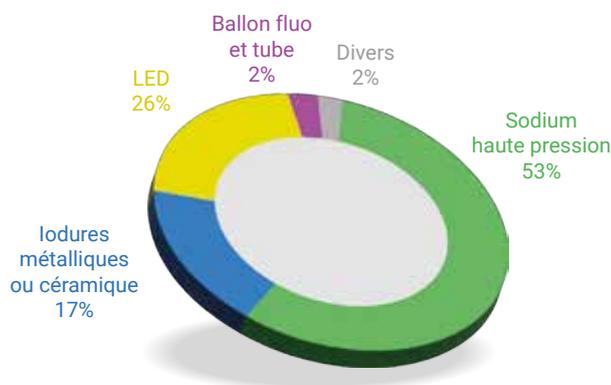
- ◆ 42 sites isolés alimentés en énergie photovoltaïque (refuges de montagne, cabanes de berger)
- ◆ 1 site isolé alimenté en énergie hydroélectrique (28 kW de puissance)
- ◆ 11 toitures de production photovoltaïque (383 MWh/an)
- ◆ 1 réseau de chaleur en exploitation (605 MWh/an)

Le réseau éclairage public des Hautes-Pyrénées exploité par le SDE65 comprenait fin 2022 :

- ◆ 67 601 points lumineux (sur 468 communes)
- ◆ 3 722 armoires électriques

Le réseau éclairage public des Hautes-Pyrénées entretenu par le SDE65 comprenait fin 2022 :

- ◆ 447 collectivités adhérentes au service entretien
- ◆ 60 838 points lumineux entretenus par le SDE65
- ◆ 3 308 armoires électriques



Répartition des points lumineux par type de source (réseau entretenu par le SDE65, soit 60 838 points lumineux) :

- Sodium haute pression (32 351)
- Iodures métalliques ou céramique (10 109)
- LED (16 168)
- Ballon fluo et tube (1 268)
- Divers : halogène, compact (1 022)

Les lampes à vapeur de mercure et les tubes fluorescents ne sont plus conformes à la réglementation actuelle et font l'objet d'un plan pluriannuel de remplacement.

Achat groupé d'énergie :

- ◆ 146 collectivités adhérentes pour l'une et/ou l'autre énergie (dont 127 sur la fourniture d'électricité et 72 sur la fourniture du gaz).

Réseau de recharge de véhicules électriques fin 2022 :

- ◆ 103 bornes en service (208 points de charge)
- ◆ 259 abonnés au service Reveo

À RETENIR

3 529 KM	4 886 KM
de réseau HTA	de réseau basse tension
180 636	67 601
points de livraison	points lumineux
447	103
collectivités adhérentes au service entretien	bornes et un chargeur en service (208 points de charge)



— Travaux d'investissement confiés aux entreprises

Renforcement du réseau électrique en cas de : <ul style="list-style-type: none">◆ chute de tension de plus de 10 %◆ insuffisance du réseau basse tension◆ puissance du transformateur insuffisante	2 495 356 €^{HT}
Sécurisation du réseau basse tension (remplacement des fils nus par du réseau aérien torsadé isolé ou du réseau souterrain)	838 000 €^{HT}
Enfouissement du réseau électrique et du réseau de télécommunication	4 409 854 €^{HT} dont 357 268€ pour le génie civil du réseau de télécommunication
Extensions de réseau nécessaires à l'aménagement des territoires	1 557 136 €^{HT}
Rénovation et extension de l'éclairage public en privilégiant les économies d'énergie et un éclairage compatible avec la Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi (RICE)	4 465 525 €^{HT}
TOTAL	13 765 871 €^{HT}

— Travaux d'électrification

- ◆ 18 km de fils nus déposés dont 0,7 km en faible section
- ◆ 17,2 km de mise en souterrain BT
- ◆ 2 km de mise en souterrain HTA
- ◆ 8,5 km d'extension BT dont 7,3 km en souterrain
- ◆ 16,5 km de renforcement de réseaux et de sécurisation aérienne
- ◆ 21 postes de transformation posés

— Travaux d'éclairage public : 2 778 points lumineux rénovés

— Infrastructures de recharge des véhicules électriques : 9 bornes mises en service et un chargeur

Parallèlement, Enedis, exploitant du réseau de distribution, a réalisé pour l'année 2022 un total d'investissement de 7,4 M€ pour le renforcement et la maintenance des réseaux, et de 7,8 M€ pour le raccordement des consommateurs et des producteurs.

— Travaux d'entretien réalisés en régie

Le SDE65 assure en régie l'entretien de 447 collectivités. Les charges liées à cette exploitation et à l'entretien se sont élevées en 2022 à 2 084 318,91 €, dont 1 100 656,12 € financés directement par les communes bénéficiaires.

— Autres interventions du SDE65

- ◆ Traitement des demandes d'électrification liées aux actes d'urbanisme : 343 dossiers traités
- ◆ Conseil en efficacité énergétique (accompagnement des collectivités et financement des audits énergétiques) : 8 communautés de communes + la CATPL au 31 décembre 2022
- ◆ Réseaux de chaleur : 1 projet en service, 5 projets engagés, 2 projets en étude de faisabilité
- ◆ Production d'électricité photovoltaïque : 2 projets en service, 4 projets engagés, 52 projets en étude de faisabilité
- ◆ Production d'électricité hydroélectrique : réalisation d'une étude de faisabilité et d'un dossier d'autorisation

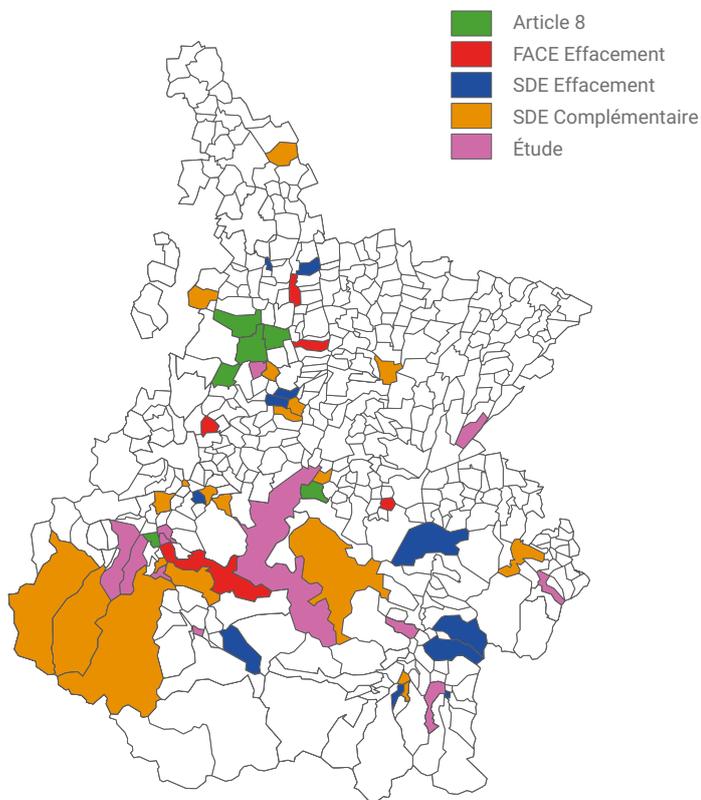


LES TRAVAUX PAR SECTEUR

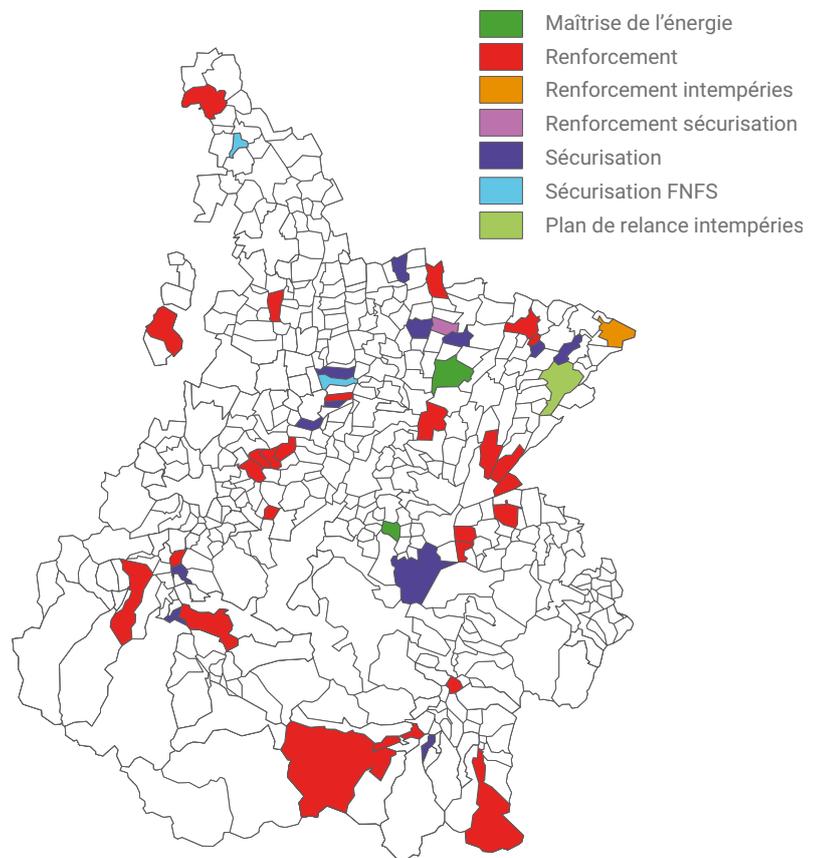
Travaux d'électrification

En 2022, le SDE65 a réalisé :

— 4 053 000 € HT d'enfouissement des réseaux

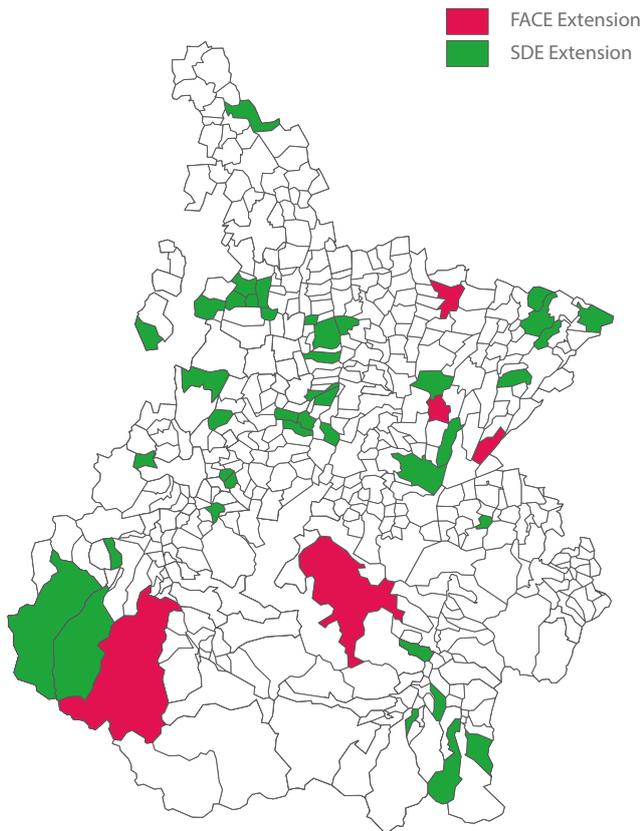


— 3 333 000 € HT de renforcement
et sécurisation du réseau basse tension (BT)





LES TRAVAUX PAR SECTEUR

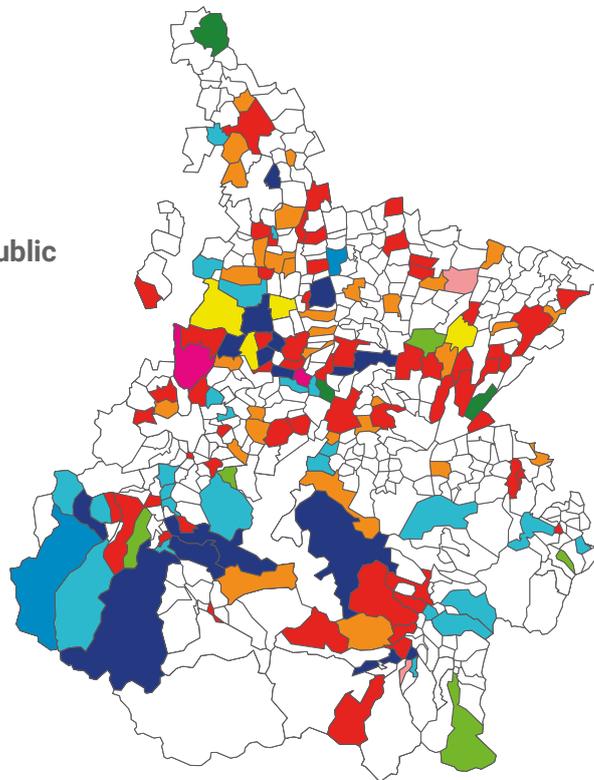


— 1 557 000 € d'extensions
du réseau basse tension (BT)

Travaux d'éclairage public

En 2022, le SDE65 a réalisé :

— 4 321 000 € HT de travaux d'éclairage public





#2022

LE COMPTE ADMINISTRATIF



Section de fonctionnement :

Dépenses

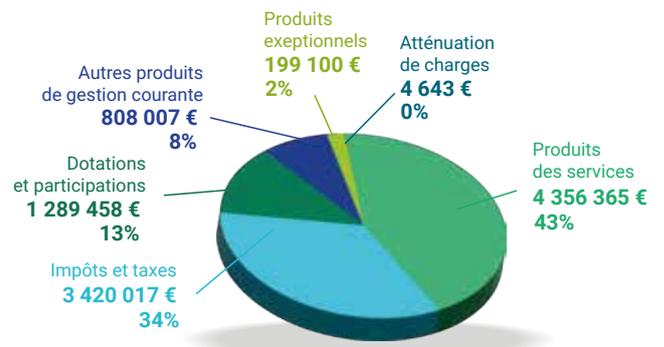
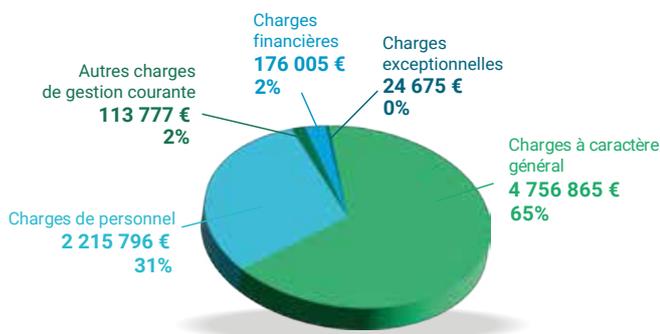
92%
des dépenses prévues
ont été réalisées

Recettes

104%
des recettes prévues
ont été réalisées

Dépenses réelles de fonctionnement :
7 287 118 euros

Recettes réelles de fonctionnement :
10 077 590 euros



Section d'investissement :

Dépenses

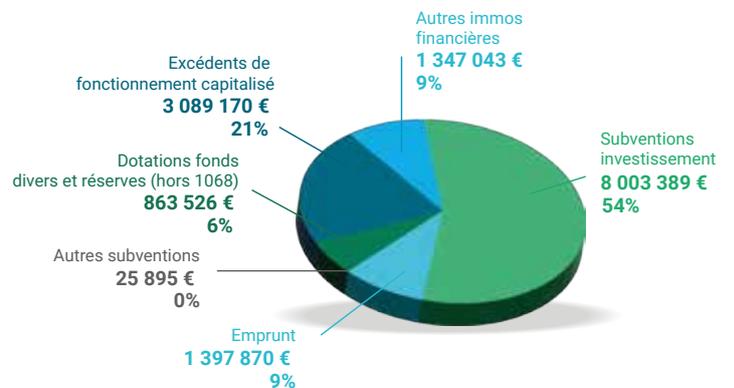
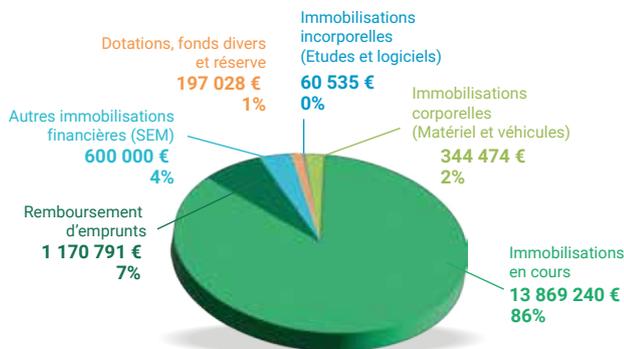
86%
des dépenses prévues
ont été réalisées

Recettes

93%
des recettes prévues
ont été réalisées

Dépenses réelles d'investissement :
16 242 069 euros

Recettes réelles d'investissement :
14 726 893 euros



Affectation du résultat de l'exercice 2022

Excédent cumulé de fonctionnement :	6 951 100 €
Déficit d'investissement :	4 231 359 €
Excédent global :	2 719 741 €



Budget annexe - Énergie photovoltaïque



Investissements

Dépenses : travaux et remboursement emprunt : 221 824,59 €
soit 44% de réalisations

Recettes : emprunt et immobilisation en cours : 150 360,00 €

Résultat d'investissement cumulé 2022 : 228 901,56 €

Exploitation

Dépenses : 25 239,60 €
Charges à caractère général : 10 822,58 €
Charges financières : 6 662,17 €
Charges de personnel : 7 754,85 €

Recettes :
Vente d'électricité : 34 149,67 €

Résultat d'exploitation cumulé 2022 : 67 146,17 €

Affectation du résultat de l'exercice 2022

Excédent cumulé de fonctionnement :	67 146,17 €
Déficit d'investissement :	228 901,56 €
Excédent global :	296 047,73 €

Budget annexe - Réseaux de chaleur



Investissements

Dépenses : travaux et remboursement emprunt : 1 159 205,68 €
soit 77% de réalisations

Recettes : emprunt et subventions : 1 303 886,60 €

Résultat d'investissement cumulé 2022 : 349 254,21 €

Exploitation

Dépenses : 132 084,40 €
 ♦ Charges à caractère général : 77 288,41 €
 ♦ Charges financières : 6 019,99 €
 ♦ Charges de personnel : 48 776,00 €

Recettes :
Vente de chaleur : 87 029,82 €

Résultat d'exploitation cumulé 2022 : 16 279,67 €

Affectation du résultat de l'exercice 2022

Excédent cumulé de fonctionnement :	16 279,67 €
Excédent cumulé d'investissement :	349 254,21 €
Excédent global :	365 533,88 €



#2023

LE BUDGET
PRINCIPAL

Orientations budgétaires 2023 approuvées par l'assemblée générale du 6 février 2023

1 – Maintenir et sécuriser le réseau de distribution électrique au travers du nouveau contrat de concession de distribution de l'électricité

- ◆ Maintenir le niveau d'investissement pour poursuivre la sécurisation du réseau, les enfouissements de lignes, l'alimentation des sites isolés
- ◆ Contrôler les ouvrages

2 – Développer la mobilité électrique

- ◆ Finaliser le Schéma Départemental de déploiement des IRVE (SDIRVE)
- ◆ Développer le réseau public du SDE65

3- Poursuivre les rénovations de l'éclairage public et les mises en conformité – Diversifier les missions de maintenance

- ◆ Maintenir les financements pour poursuivre les rénovations et les mises en conformité
- ◆ Finaliser l'éradication des lampes à vapeur de mercure
- ◆ Poursuivre l'extinction en milieu de nuit
- ◆ Lutter contre la pollution lumineuse et renforcer la RICE du Pic du Midi

4- Poursuivre notre engagement dans la transition énergétique

- ◆ Poursuivre la mise en œuvre de la SEM Ha-Py Énergies et augmenter son capital ; accompagner son développement et sa diversification vers d'autres énergies et d'autres types de missions
- ◆ Accompagner les communes sur les économies d'énergie : conseil en énergie, défi « communes économes », audits énergétiques, suivi EcoWatt
- ◆ Développer les énergies renouvelables : production d'énergie photovoltaïque et hydroélectrique, réseaux de chaleur bois-énergie, animation départementale pour la réalisation de projets de chaleur renouvelable

5 – Consolider les moyens du SDE65 dans le cadre d'un projet de service actualisé

- ◆ Renforcer les moyens en personnel : renforcement administratif et juridique, développement des missions de maintenance spécifiques hors éclairage public
- ◆ Renforcer la communication
- ◆ Mettre en place un nouveau plan de formation et un plan de prévention des risques psychosociaux
- ◆ Poursuivre les investissements matériels : renouvellement de 3 véhicules, aménagements des locaux (entrée, salle d'archives pour l'éclairage public, extension du garage)

Budget 2023 voté par l'assemblée générale du 12 avril 2023

— Section de fonctionnement

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

(hors écritures d'ordre entre sections) :

7 851 616 €, SOIT -0,7%

- ◆ Charges à caractère général : 5 000 000 €,
- ◆ Charges de personnel : 2 400 000 €
- ◆ Charges spécifiques : 150 000 €.
- ◆ Charges financières : 171 616 €
- ◆ Autres charges de gestion : 130 000 €

RECETTES TOTALES DE FONCTIONNEMENT

(comprenant les écritures d'ordre entre sections) : **13 500 000 €**

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT :

10 780 259 €, SOIT + 10,8%

- ◆ Produits des services, maintenance EP et factures énergie : 4 610 259 €
- ◆ Remboursement des emprunts par les communes : 1 350 000 €
- ◆ Fiscalité locale (TCFE) : 3 900 000 €
- ◆ Produits de gestion courante (redevance R1) : 915 000 €
- ◆ Atténuation de charge : 5 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 13 500 000 €

(comprenant le report de résultat) :

— Section d'investissement

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

(hors restes à réaliser et solde d'exécution) :

20 568 641 € SOIT +3,3%

- ◆ Travaux : 17 190 093 € soit + 4,8% (éclairage public, électrification, IRVE, ...)
- ◆ Achats matériels : 180 000 € (remplacement de 3 véhicules de service, mobilier, informatique, logiciel)
- ◆ Virement à la SEM : 700 000 €
- ◆ Gestion pour compte de tiers (ACTEE et fonds chaleur) : 1 202 850 €
- ◆ Études : 130 000 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES

26 600 000 € (comprenant le solde d'exécution et les écritures d'ordre)

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

14 920 257 €, SOIT +9,2% (hors opérations d'ordre)

- ◆ Subventions (FACE, Enedis, Région,...) : 8 717 407 €
- ◆ Emprunt : 3 950 000 €
- ◆ FCTVA : 950 000 €
- ◆ Gestion pour compte de tiers (ACTEE et fonds chaleur) : 1 202 820 €

RECETTES TOTALES D'INVESTISSEMENT : 26 600 000 €

(comprenant l'affectation du résultat 2022, le virement de la section de fonctionnement et les opérations d'ordre entre sections et patrimoniales)

BUDGET



Budget annexe investissement 2023, photovoltaïque

— Dépenses d'investissement : 934 000 €

Etudes et travaux (y compris RAR)	712 684 €
Achats onduleurs	45 000 €
Remboursement de la dette	26 316 €
Opération pour le compte de tiers	150 000 €

— Recettes d'investissement : 934 000 €

Solde d'exécution reporté	247 140 €
Emprunts	521 882 €
Opération pour le compte de tiers	150 000 €
Ecriture d'ordre amortissement	14 977 €

Budget annexe exploitation 2023, photovoltaïque

— Dépenses d'exploitation : 108 000 €

Charges à caractère général	27 779 €
Personnel	54 000 €
Charges financières	11 144 €
Autres charges de gestion courante	100 €

Ecriture d'ordre amortissement 14 977 €

— Recettes d'exploitation : 108 000 €

Vente d'électricité	40 853 €
Solde reporté	67 146 €



Budget annexe investissement 2023, chaleur

— Dépenses d'investissement : 2 020 000 €

Restes à réaliser	880 791 €
<i>(Pour travaux en cours à Ibos et Trie-sur-Baïse)</i>	
Etudes et travaux réseaux de chaleur	1 114 220 €
<i>Extension Castelnaud-Magnoac + Loures-Barousse + Odos (mise en service 2023) et démarrage de Saint-Lary Soulan (mise en service 2024)</i>	
Remboursement emprunts	24 988 €

— Recettes d'investissement : 2 020 000 €

Solde d'exécution reporté	1 230 045 €
Emprunts	500 000 €
Subventions	289 954 €

Budget annexe exploitation 2023, chaleur

— Dépenses d'exploitation : 303 340 €

Charges de personnel	600 000 €
Charges financières	36 839 €
Charges à caractère général	206 401 €

— Recettes d'exploitation : 303 340 €

Résultat reporté	16 279 €
ADEME	67 500 €
<i>(Contrat territorial + aides aux études et travaux vente de chaleur)</i>	
Vente de chaleur	219 560 €



Bureau du 13 janvier

- ◆ Audits énergétiques de bâtiments communaux ou intercommunaux : signature d'un accord-cadre
- ◆ Arrêt partiel des programmes électrification et éclairage public 2022
- ◆ Souscription d'un prêt Intracting pour le financement du projet d'éradication des lampes à vapeur de mercure
- ◆ Versement d'une subvention aux communes et EPCI pour l'acquisition d'un véhicule décarboné, et attribution de badges d'accès gratuit au réseau départemental
- ◆ Candidature du SDE65 à l'appel à manifestation d'intérêt SEQUOIA (programme ACTEE 2)

Bureau du 17 février

- ◆ Réseaux de chaleur d'Ibos, Loures-Barousse, Odos et Trie sur Baïse : transfert de la compétence optionnelle
- ◆ Réseaux de chaleur de Loures-Barousse et Odos : lancement du marché de maîtrise d'œuvre
- ◆ Marché public de fournitures de matériel d'éclairage public et IRVE : marché subséquent n° 2
- ◆ Convention SDE65/CD65 pour l'optimisation d'un cadastre solaire
- ◆ Travaux d'aménagement du bâtiment principal du SDE65 : choix d'un maître d'œuvre
- ◆ Sollicitation de l'État pour des opérations d'économies d'énergie en EP au titre de la DSIL (CRTE de la Haute Bigorre)

Comité du 11 mars

- ◆ SEM Ha Py Énergies : constitution de sociétés filiales en partenariat avec le SIAEP de Tarbes Nord et Urbasolar
- ◆ Approbation des comptes 2021 et des budgets 2022
- ◆ Mise à jour des annexes des statuts du SDE65 relatives aux compétences et missions
- ◆ Création de postes
- ◆ Évolution du règlement financier du SDE65

Bureau du 17 mars

- ◆ Consultation maintenance de l'éclairage public et des bornes de recharge de véhicules électriques
- ◆ Achat d'un camion-nacelle poids lourds et d'un véhicule-nacelle poids léger
- ◆ Réseau de chaleur d'Ibos : consultation relative à la maîtrise d'œuvre
- ◆ 2^{ème} programmation Éclairage public 2022
- ◆ Communication 2022

Bureau du 14 avril

- ◆ 2^{ème} programmation Électrification 2022
- ◆ Travaux complémentaires à réaliser sur la pico-centrale du Rioumajou
- ◆ Contrôle de la concession de distribution publique d'électricité : assistance à maîtrise d'ouvrage

Bureau du 18 mai

- ◆ Création d'un réseau de chaleur bois à Trie sur Baïse : approbation du DCE et lancement de la consultation
- ◆ Réseaux de chaleur de Loures-Barousse et Odos : résultat de la consultation relative à la maîtrise d'œuvre
- ◆ Réalisation d'audits énergétiques - Marché subséquent n° 1 Accord-cadre n° 3
- ◆ Marché subséquent n°6 pour l'équipement PV d'une toiture à Chelle-Debat
- ◆ Modifications statuts de la SPL AREC Occitanie
- ◆ Recrutements au SDE65

Bureau du 30 juin

- ◆ Création d'un réseau de chaleur bois à Trie sur Baïse : analyse des offres
- ◆ Acquisition de deux nacelles
- ◆ Lancement d'un audit sur les assurances du SDE65

- ◆ Avenant à l'accord-cadre à bons de commande pour les travaux d'électrification et d'éclairage public 2022-2025 : création de prix supplémentaires
- ◆ Mise en place d'horloges astronomiques pour l'extinction en milieu de nuit

Bureau du 27 juillet

- ◆ Logiciel métier SDETech
- ◆ Programmation complémentaire Électrification rurale 2022
- ◆ Demande de prêt pour le financement des travaux d'électrification et d'éclairage public
- ◆ Réalisation d'audits énergétiques - marché subséquent n° 2 Accord-cadre n° 3
- ◆ Marché public de fournitures de matériel d'éclairage public et IRVE : résultat de la consultation
- ◆ Accord-cadre pour la réalisation d'installations photovoltaïques raccordées au réseau

Bureau du 8 septembre

- ◆ Programmation complémentaire Électrification rurale 2022
- ◆ Création d'un réseau de chaleur bois à Ibos : approbation du DCE et lancement de la consultation
- ◆ Lancement d'une étude de méthanisation des déchets ménagers et des boues de stations d'épuration
- ◆ Marché subséquent n° 1 pour l'équipement PV d'une toiture à Lascazères
- ◆ Signature marché de fourniture de 1 840 horloges astronomiques

Comité du 23 septembre

- ◆ Augmentation du capital social de la SEM locale Ha-Py Énergies avec de nouveaux actionnaires
- ◆ Adhésion à la charte d'engagement EcoWatt
- ◆ RICE du Pic du Midi : soutien au label Starlight
- ◆ Évolution des statuts du SDE65
- ◆ Passage à la nomenclature comptable M57
- ◆ Décision modificative n° 1 Budget principal

Bureau du 20 octobre

- ◆ Appel à projets Lum'Acte : candidature du SDE65
- ◆ Création réseau de chaleur bois à Ibos : choix du prestataire
- ◆ Extension du réseau de chaleur de Castelnau-Magnoac : consultation relative à la maîtrise d'œuvre
- ◆ Réseaux de chaleur : mission complémentaire Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- ◆ Marché public « fourniture de carburant et déplacements autoroutiers »
- ◆ Modification du programme Électrification rurale
- ◆ Revalorisation de la valeur faciale des titres restaurant
- ◆ Convention de partenariat SDE65/INNOV'ADOUR

Bureau du 15 novembre

- ◆ Toiture PV et IRVE à Castelnau-Magnoac
- ◆ Création d'un emploi permanent de conseiller en efficacité énergétique

Bureau du 13 décembre

- ◆ Groupement d'achat d'énergies - participation financière
- ◆ Renouvellement gouvernance du SDE65 suite à la démission de M. Noël Pereira Da Cunha
- ◆ Convention de partenariat Révéo/Dyneff sur les IRVE
- ◆ Réalisation d'audits énergétiques marché subséquent n° 3 Accord-cadre n° 3
- ◆ Marché subséquent n° 2 pour l'équipement PV d'une toiture à Tournay
- ◆ Marché public « fourniture de carburant et déplacements autoroutiers » : attribution du marché
- ◆ Demandes de prêts pour le financement des travaux de toitures PV et de réseaux de chaleur d'Ibos et de Trie sur Baïse
- ◆ Versement d'une subvention aux communes et EPCI pour l'acquisition d'un véhicule hydrogène ou équipé GNV, et attribution de badges d'accès gratuit au réseau départemental pour 2023
- ◆ Conditions d'utilisation du véhicule de fonction



LA SEML HA-PY ÉNERGIES, OUTIL TERRITORIAL AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La société d'économie mixte locale d'investissement (SEML) Ha-Py Énergies créée le 6 mars 2020 œuvre sur le territoire des Hautes-Pyrénées en se consacrant à la réalisation de projets de production d'énergie d'origine renouvelable.

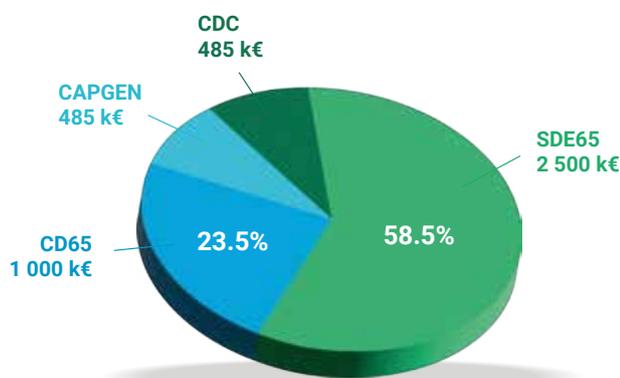
Décidée par les élus du SDE65 et les élus du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, cette structure à fonds majoritairement publics permet :

- ◆ La multiplication de projets participant à la transition énergétique et écologique
- ◆ La captation de valeurs ajoutées locales avec une distribution sur le territoire (circuit court)
- ◆ L'attractivité du territoire au travers de l'animation dans le secteur de l'énergie

Principales activités et opérations de l'année 2022

Deuxième exercice comptable de la société, l'année 2022 a permis l'intégration de la Caisse des Dépôts et Consignations au capital de la société. Avec ce nouvel actionnaire, le capital a été augmenté de 2 à 4,27 M€.

Le capital social est ainsi réparti :



Afin de définir une stratégie d'investissement, un plan à moyen terme oriente les activités futures de la SEML Ha-Py Énergies.

En 2022, la société a également pris des parts dans deux autres sociétés :

- ◆ La SAS HapyCoop, à hauteur de 49 % du capital social (490 €) et en co-actionariat avec Enercoop Midi-Pyrénées, dont l'objet est le développement et la construction de projets photovoltaïques au sol sur des terrains de petite surface (inférieure à 1 hectare) des Hautes-Pyrénées
- ◆ La SAS EQUeau Energie à hauteur de 25 % du capital social (250 €), aux côtés de la société d'économie mixte du syndicat d'énergie d'Île de France et du syndicat mixte d'eau potable de Tarbes Nord, dont l'objet est la réalisation

d'un parc photovoltaïque au sol de 5 MW sur un périmètre de protection rapproché d'un captage.

Une nouvelle centrale photovoltaïque en toiture de 100 kWc a été réalisée à Argelès-Gazost, et deux grands parcs photovoltaïques au sol ont été inaugurés à Rabastens-de-Bigorre et Bours.

Enfin, trois grands projets au sol sont en travaux à Oroix, Oursbelille et Capvern.

Les deux premiers exercices de la société ont été favorisés par les développements initiés préalablement à sa création. Le démarrage de la SEML a ainsi été très riche en réalisations en peu de temps.

Les installations en service fin 2022

- ◆ 1 installation au sol de 5 MWc à Bours
- ◆ 2 installations en ombrières de 4.3 MWc (à Rabastens-de-Bigorre et Orleix)
- ◆ 4 installations en toiture d'un total de 1.7 MWc (à Gerde, Argelès-Gazost, Pierrefitte-Nestolas et Rabastens-de-Bigorre).

Au total, la SEML Ha-Py Energies participe au capital social de six sociétés de projets.



2023 : 10 BOUGIES POUR LE CIEL ÉTOILÉ DU PIC DU MIDI DE BIGORRE !

En 2023, la Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) du Pic du Midi de Bigorre fête ses 10 ans.

Première réserve de ciel étoilé labellisée par l'International Dark-sky, la RICE du Pic du Midi de Bigorre constitue un inestimable espace dédié à la protection et à la préservation de la qualité de la nuit. Près de 250 communes sont ainsi engagées dans la lutte contre la « pollution lumineuse », cet excès de lumière artificielle nocturne néfaste pour l'humain et la biodiversité.

— La pollution lumineuse, fléau des temps modernes

Lampadaires des rues, vitrines de magasins, lumière des bureaux et surfaces commerciales... Aujourd'hui, l'éclairage nocturne est partout, et huit habitants de la Terre sur 10 ne profitent plus de nuits pures. Cet excès de lumière la nuit perturbe l'horloge biologique de l'humain, égare les espèces animales nocturnes, gêne la croissance des végétaux.

Initialement une problématique pour les seuls astronomes, gênés dans l'observation des étoiles, la pollution lumineuse est désormais un enjeu de société, car elle pointe des enjeux sanitaires et environnementaux, mais aussi culturels (la « valeur » de la nuit) et économiques (une lumière inutile est également une dépense inutile notamment pour les collectivités). Bien plus qu'un simple objet d'étude scientifique, le ciel est aujourd'hui valorisé et protégé en tant que patrimoine naturel et culturel.

— Un territoire engagé

La RICE du Pic du Midi de Bigorre couvre 33 000 km², soit 65 % du territoire des Hautes-Pyrénées, et 247 communes. Sur son territoire, les communes mettent en place un éclairage public responsable, et contribuent à la sensibilisation du public sur la valeur du ciel étoilé.

— Une gouvernance partenariale

La réserve est co-gérée par trois structures : le syndicat mixte pour la valorisation touristique du Pic du Midi, le parc national des Pyrénées et le SDE65.

Ces trois partenaires et les communes membres de la RICE œuvrent ensemble à l'atteinte de 5 objectifs : mettre en place un éclairage responsable, économe et durable ; suivre l'évolution de la pollution lumineuse des Hautes-Pyrénées grâce au programme de science participative ; être un territoire innovant de recherche sur la biodiversité nocturne au regard de la pollution lumineuse ; être un moteur de développement territorial, notamment à travers la sensibilisation du public ; institutionnaliser le label RICE au niveau national.

— Un ambitieux programme de conversion de l'éclairage public

En 10 ans, le SDE65 a investi dans les Hautes-Pyrénées 15 M€ de travaux de conversion de l'éclairage public, soit 11 000 luminaires rénovés (plus du quart du patrimoine), et 196 communes de la RICE se sont engagées dans au moins

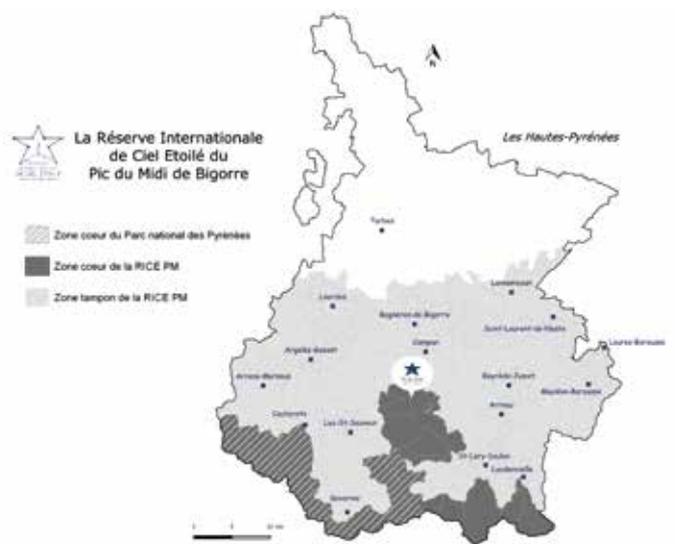
une opération. Les solutions mises en œuvre (adaptation des équipements lumineux, baisse de puissance, diminution forte de l'éclairage en milieu de nuit) ont permis de diminuer fortement la pollution lumineuse, mais aussi de réduire de 75 % les consommations d'énergie. Grâce à la labellisation RICE, des financements de l'État (TEPCV, DSIL, fonds vert...) ont contribué à ces résultats.

— Éteindre ou réduire l'éclairage public en milieu de nuit ?

Le SDE65 préconise aux communes la rénovation de l'éclairage public en LED de couleur ambrée (2 700 K maximum), avec réduction de 80 % de l'intensité en milieu de nuit. Cette solution est la plus efficace, à la fois en termes de réduction de la consommation d'énergie et de protection de la biodiversité, particulièrement sensible à la pollution lumineuse en début de nuit.

Mais le syndicat accompagne également les communes qui souhaitent éteindre l'éclairage public en milieu de nuit. Sur le territoire de la RICE, plus de la moitié des communes ont fait le choix d'une extinction, le plus souvent de 23h00 à 6h00.

Cette extinction est particulièrement visible depuis le Pic du Midi, dont le ciel retrouve des conditions de pleine nuit.





VOS INTERLOCUTEURS AU SDE65



Président : Patrick VIGNES

1er Vice-Président : Michel PÉLIEU

Thérèse POURTEAU, 2^{ème} Vice-Présidente en charge de la "Commission Statuts et Organisation des moyens"

Yves LAFFAILLE, Vice-Président en charge de la «Commission Réseaux»

Jean-Claude PIRON, Vice-Président en charge de la «Commission Consultative Paritaire de l'Énergie»

Ange MUR, Vice-Président en charge de la «Commission Transition Énergétique»

Louis ARMARY, Vice-Président en charge de la «RICE du Pic du Midi»

José-Louis BARRAL, Vice-Président en charge de la «Commission Appel d'offres et délégation de service public»

Gisèle VINCENT, Vice-Présidente en charge de la «Commission Eclairage Public» et de la Communication

LES COMMISSIONS DU SDE65

La Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public

Président : Patrick VIGNES
Suppléant : José Luis BARRAL

La Commission Transition Énergétique

Président : Ange MUR

La Commission Statuts et Organisation des Moyens

Présidente : Thérèse POURTEAU

La Commission Réseaux

Président : Yves LAFFAILLE

La Commission Éclairage public

Présidente : Gisèle VINCENT

La Commission consultative paritaire de l'énergie

Président : Jean-Claude PIRON

La Commission Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi (RICE)

Président : Louis Armary



UN NUMÉRO
D'APPEL UNIQUE
05.62.93.20.06

Horaires d'ouverture : 8 h 30 - 17 h 00 du lundi au vendredi

Direction : Bruno Rouch ✉ b.rouch@sde65.fr

Assistante de Direction :
Marie-Noëlle Mainguy ✉ mn.mainguy@sde65.fr

TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE

Chef de Service

Jean-Luc Lavigne ✉ jl.lavigne@sde65.fr

Travaux d'électrification rurale

Lot 1 - montagne :

Pascal Achard ✉ p.achard@sde65.fr

Hervé Couget ✉ h.couget@sde65.fr

Lots 2 -Est et 3-Ouest :

Serge Cieutat ✉ s.cieutat@sde65.fr

Jean-Luc Lavigne ✉ jl.lavigne@sde65.fr

Bureau d'études

Sandrine Labastie ✉ s.labastie@sde65.fr

Travaux d'électrification urbaine

Jean-Luc Lavigne ✉ jl.lavigne@sde65.fr

Travaux d'électrification isolés

Jean-Luc Lavigne ✉ jl.lavigne@sde65.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Chef de service

Florence Armary ✉ f.armary@sde65.fr

Economies d'énergie

Arnaud Larvol ✉ a.larvol@sde65.fr

Clément Linol ✉ c.linol@sde65.fr

Dominique Pefontan ✉ d.pefontan@sde65.fr

Chaleur renouvelable

Denis Maumus ✉ d.maumus@sde65.fr

Laure Rolland ✉ l.rolland@sde65.fr

Mélanie Zenoni ✉ chaleur.renovelable@sde65.fr

Electricité renouvelable

Ambroise Claverie ✉ a.claverie@sde65.fr

Gaudéric Maribaud ✉ g.maribaud@sde65.fr

SEML Ha-Py Energies

(projets photovoltaïques et hydroélectriques)

Jean Chanéac ✉ j.chaneac@hapy-energies.fr

Florence Armary ✉ f.armary@sde65.fr

Ambroise Claverie ✉ a.claverie@sde65.fr

SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

(TRAVAUX NEUFS - DIAGNOSTICS - MAINTENANCE)

Chef de service

Dominique Alexandre ✉ d.alexandre@sde65.fr

Exploitation

Frédéric Soubirou ✉ f.soubirou@sde65.fr

Maintenance

Pascal Debat ✉ p.debat@sde65.fr

Serge Valentian ✉ s.valentian@sde65.fr

Bureau d'études / Feux tricolores et IRVE

Matthieu Baheu ✉ m.baheu@sde65.fr

Marco Ithurralde ✉ m.ithurralde@sde65.fr

Romain Labrue ✉ r.labrue@sde65.fr

**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE
DES HAUTES-PYRÉNÉES**

**20, avenue Fould
BP 914 - 65009 TARBES CEDEX**

TÉL. 05 62 93 20 06

sde65.fr

**HORAIRES D'OUVERTURE :
8 H 30 - 17 H 00
DU LUNDI AU VENDREDI**

#2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Date de publication : **Septembre 2023** - Prix de vente : **gratuit** - N°ISSN (2551-8763)
Responsable de publication : **Bruno Rouch** - Rédaction : **Valérie Médaille, communication, conseil, formation**
Graphisme & Impression : **Agence So'Happy** - Crédits photo : **PEXELS - SDE65**
Diffusion : **1.100 exemplaires**